



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALES/1999/187
22 février 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAISRAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN APPLICATION
DU PARAGRAPHE 6 DE LA RÉOLUTION 1210 (1998) DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ

I. INTRODUCTION

1. En application du paragraphe 1 de la résolution 1210 (1998) du Conseil de sécurité en date du 24 novembre 1998, une nouvelle période de 180 jours a commencé le 26 novembre 1998 à 0 h 1 (heure de New York). Le plan de distribution de la phase V a été approuvé par le Secrétaire général le 11 décembre 1998.

2. Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 6 de la résolution 1210 (1998), contient des informations pour la période allant jusqu'au 31 janvier 1999 sur la distribution de fournitures humanitaires dans l'ensemble de l'Iraq, y compris l'application du Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies dans les trois gouvernorats du nord (Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh). Il décrit également les faits nouveaux dans l'application du Programme depuis le précédent rapport, soumis au Conseil le 19 novembre 1998 (S/1998/1100).

II. RECETTES, ACHATS ET DISTRIBUTION AUX UTILISATEURS

A. Production de pétrole et vente de pétrole et
de produits pétroliers

3. Depuis le début de la phase actuelle et jusqu'au 31 janvier 1999, les superviseurs de l'ONU et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) ont examiné et approuvé au total 79 contrats conclus avec des acheteurs de 22 pays, ainsi qu'il est indiqué ci-après : Algérie (2), Autriche (1), Belgique (1), Bulgarie (2), Canada (2), Chine (6), Émirats arabes unis (1), Espagne (3), États-Unis d'Amérique (1), Fédération de Russie (28), France (5), Inde (1), Irlande (1), Italie (6), Kenya (1), Malaisie (1), Maroc (2), Pays-Bas (2), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (3), Suisse (4), Turquie (5) et Viet Nam (1).

4. La quantité totale des exportations de pétrole approuvées en vertu desdits contrats est d'environ 277 millions de barils pour 180 jours. On notera que la quantité moyenne de pétrole exportée d'Iraq est passée de 1,75 million de barils/jour durant la précédente période de 180 jours à 1,9 million de

barils/jour pendant la période considérée, allant jusqu'au 31 janvier 1999. Simultanément, pendant la présente phase, le prix du brut iraquien a diminué pour s'établir aux environs de 8,6 dollars le baril. Aux prix actuels, le montant estimatif total des recettes prévues pour la présente phase s'élève à 2,9 milliards de dollars. Après déduction des redevances minimum de 180 millions de dollars prévues pour l'oléoduc et en répartissant le reste des recettes comme il est prévu à l'alinéa f) du paragraphe 34 de mon rapport du 25 novembre 1996 (S/1996/978), un montant d'environ 1,8 milliard de dollars serait disponible pour financer l'achat des fournitures humanitaires, des pièces détachées et du matériel autorisés par la résolution 1210 (1998).

5. Au 31 janvier 1999, l'exportation de pétrole iraquien au titre de la présente phase se déroulait sans heurt. Quatre-vingt-treize chargements représentant 119,3 millions de barils d'une valeur estimée à 1 milliard 25 millions de dollars ont été effectués. La part des chargements effectués à Ceyhan (Turquie) a été d'environ 45 %. On se souviendra qu'en application des dispositions énoncées au paragraphe 6 de la résolution 986 (1995) du 14 avril 1995, la plus grande partie des exportations de pétrole et de produits pétroliers devrait être acheminée par l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, et le reste à partir du terminal pétrolier de Mina al-Bakr. Aussi, le Bureau chargé du Programme Iraq a eu des contacts à ce sujet avec la Mission permanente de l'Iraq, et le Comité du Conseil de sécurité sera tenu au courant de l'évolution de la situation.

6. Les superviseurs ont continué à conseiller le Comité du Conseil de sécurité sur les mécanismes de fixation des prix, l'approbation des contrats et les modifications à y apporter, ainsi que sur d'autres questions ayant trait aux exportations et au contrôle, au titre de la résolution 986 (1995) et de toutes les résolutions ultérieures pertinentes.

B. Comptes ouverts par l'ONU appartenant au Programme Iraq

7. Les comptes ouverts par l'ONU appartenant au Programme Iraq sont divisés en sept fonds distincts, conformément aux alinéas a) à g) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. Au 31 janvier 1999, sur les 5 milliards 256 millions de dollars autorisés pour la période de 180 jours commencée le 26 novembre 1998 (phase V) au titre de la résolution 1210 (1998), 459,2 millions de dollars avaient été déposés sur les comptes, ce qui portait le total des recettes des ventes de pétrole depuis le début du programme humanitaire à 9 846 100 000 dollars. L'annexe I au présent rapport indique la répartition des recettes entre les différents fonds et des dépenses correspondantes au 31 janvier 1999, et l'annexe II, le nombre et le montant des lettres de crédit concernant les ventes de pétrole et les fournitures humanitaires.

8. Au paragraphe 4 de sa résolution 1210 (1998), le Conseil de sécurité a notamment prié le Secrétaire général de revoir, pour le 31 décembre 1998, les différentes formules qui permettraient de régler les difficultés de financement dont il faisait mention dans son rapport du 19 novembre 1998 (S/1998/1100). Le Secrétariat a procédé à un examen approfondi de la question et a soumis au Comité du Conseil de sécurité, le 11 février 1999, une proposition sur une avance de fonds destinés à l'achat par le Gouvernement iraquien de denrées

/...

alimentaires et à leur livraison aux gouvernorats de Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh.

C. Définition de priorités, traitement et approbation des demandes, livraison de fournitures à l'Iraq et distribution aux utilisateurs

Compte ESB (53 %)

9. Pendant la période considérée, le Bureau chargé du Programme Iraq a traité simultanément des demandes correspondant aux phases III, IV et V. Conformément aux procédures du Comité du Conseil de sécurité, le Secrétariat a continué à distribuer le texte des demandes au Comité, pour examen et approbation, avant même que les fonds nécessaires ne soient disponibles, dès lors que les prévisions de recettes pétrolières indiquaient que des ressources suffisantes seraient disponibles pour honorer toutes les demandes approuvées. Toutefois, en raison de l'écart important entre le montant des contrats signés par le Gouvernement iraquien et celui des recettes prévues, la distribution du texte de demandes représentant environ 500 millions de dollars a été provisoirement suspendue pendant que des consultations avaient lieu avec le Gouvernement iraquien afin de définir les priorités en ce qui concerne ces demandes.

10. Au 31 janvier 1999, pour la phase III, 28 lettres d'approbation, pour un montant de 34 270 671 dollars, étaient en attente de financement. Pour la phase IV, 41 lettres d'approbation, représentant un montant de 32 086 752 dollars, étaient en attente d'émission. Pendant la période considérée, des lettres d'approbation ont continué à être émises, en fonction de la disponibilité des fonds, dans le cadre d'un processus renforcé de consultations hebdomadaires avec le Gouvernement iraquien. Toutefois, le rythme d'émission de ces lettres s'est ressenti, d'une part, de la lenteur des remboursements provenant du compte ESC (13 %) destinés au compte ESB (53 %) pour les fournitures dont la livraison dans le nord de l'Iraq a été signalée et, d'autre part, de la persistance de l'incidence de la baisse des prix du pétrole sur le compte fiduciaire bloqué pour les deux phases.

11. Par ailleurs, les fonds disponibles alloués au secteur des pièces détachées destinées à l'industrie pétrolière au titre de la phase IV n'ont pu être intégralement utilisés, en raison des retards enregistrés dans la soumission des demandes de fournitures concernant ce secteur au Secrétariat, et de la mise en attente de 113 demandes, représentant un montant de 50 631 743 dollars. Au 31 janvier 1999, le Bureau chargé du Programme Iraq n'avait reçu des demandes que pour un montant de 269 millions de dollars, contre une allocation de 300 millions de dollars au titre du plan de distribution. Aucune demande concernant le secteur visé n'a encore été reçue pour la phase V.

12. Dans le secteur de la santé, les demandes de produits pharmaceutiques continuent à être soumises au terme de toutes les phases et, pour la phase IV, elles ne représentent guère qu'un tiers des demandes soumises dans ce secteur, par comparaison à celles concernant le matériel médical. La soumission des demandes de produits pharmaceutiques au titre de la phase III reste encore incomplète alors que, pour la phase V, au 31 janvier 1999, des demandes concernant des contrats médicaux d'une valeur de 2,3 millions de dollars

/...

seulement avaient été reçues par le Bureau chargé du Programme Iraq, pour une allocation de 219 millions de dollars à ce secteur dans le cadre du plan de distribution.

13. Dès lors qu'il est apparu clairement que les recettes pétrolières seraient insuffisantes pour financer les quelque 500 millions de dollars pour les demandes reçues au titre de la phase IV, le Bureau chargé du Programme Iraq, agissant en consultation avec le Gouvernement iraquien, a mis au point un mécanisme pour transférer à la phase V un certain nombre de demandes de la phase IV qui avaient été soit précédemment approuvées par le Comité du Conseil de sécurité soit évaluées, mais non encore distribuées. Au 31 janvier 1999, 101 demandes ont ainsi été transférées, dont 34, relatives aux denrées alimentaires, pour lesquelles le financement a été approuvé par la suite par le Comité au titre de la phase V. Toutefois, en raison de la diminution des prix du pétrole désormais prévue pour la phase V, et pour s'assurer que le montant des demandes dont le texte a été distribué n'excède pas les recettes escomptées, la distribution du texte des 67 autres demandes transférées, qui ont trait aux fournitures des secteurs de l'agriculture, de l'éducation, du traitement des aliments, de l'eau et de l'assainissement, a été provisoirement suspendue en attendant les résultats des consultations en cours entre le Bureau chargé du Programme Iraq et la Mission permanente de l'Iraq sur la nécessité urgente d'adopter des allocations sectorielles révisées, en tenant compte du fait que des ressources suffisantes doivent être disponibles pour les secteurs prioritaires définis par les résolutions 1153 (1998) du 20 février (1998) et 1210 (1998), c'est-à-dire l'alimentation et la nutrition, la santé et les pièces détachées destinées à l'industrie pétrolière.

Compte ESC (13 %)

14. En ce qui concerne le compte ESC (13 %), au 31 janvier 1999, 390 demandes correspondant à un montant de 105 229 787 dollars avaient été financées au titre de la phase III. Pour la phase IV, 338 demandes au total représentant 60 456 848 dollars avaient été soumises, dont 304, pour un montant de 60 301 757 dollars, ont été approuvées. Des demandes qui restent, huit ont été invalidées, quatre mises en attente, tandis qu'une était en attente pour complément d'information avant distribution de son texte, et que 21 attendaient d'être approuvées conformément à la procédure d'approbation tacite du Comité du Conseil de sécurité.

15. Dans le cadre de l'application du système d'information décrit à l'alinéa h) du paragraphe 53 de mon rapport du 1er février 1998 (S/1998/90), pendant la période considérée, le Bureau chargé du Programme Iraq a continué à intensifier ses activités de liaison avec les organismes et les programmes des Nations Unies, tandis que les inspecteurs indépendants établissent des rapports sur l'arrivée en Iraq des fournitures financées au titre du compte ESC (13 %).

III. ACTIVITÉS D'OBSERVATION ET DE SUPERVISION

A. Inspection et confirmation authentifiée de l'arrivée des fournitures

16. Au cours de la période considérée, la société Lloyd's Register, agent d'inspection indépendant désigné par l'ONU, a continué de certifier l'arrivée des fournitures humanitaires aux points d'entrée d'Al-Walid, de Trébil, d'Oum Qasr et de Zakho. Le 31 décembre 1998, à la suite d'un appel d'offres international, la société Cotecna Inspection S.A. a été choisie pour remplacer la Lloyd's Register comme agent d'inspection indépendant à dater du 1er février 1999.

17. À l'alinéa j) du paragraphe 53 de mon rapport daté du 1er février 1998 (S/1998/90), j'avais demandé aux inspecteurs indépendants de renforcer les moyens dont ils disposent pour effectuer des tests de qualité dans des délais aussi brefs que possible sur le plan technique, de même que pour effectuer des tests de qualité à l'intérieur de l'Iraq. Les discussions se poursuivent avec le Gouvernement iraquien au sujet de la demande présentée par le Bureau chargé du Programme Iraq concernant l'installation d'un laboratoire mobile à Trébil. Au cours de la période, les inspecteurs indépendants ont continué de faire rapport sur les arrivées de fournitures humanitaires achetées dans le cadre du Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies pour les trois gouvernorats de Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh.

B. Supervision des pièces détachées et du matériel

18. En janvier 1999, les premières pièces détachées et le premier matériel achetés en vertu des résolutions 1153 (1998) et 1175 (1998) ont commencé à arriver en Iraq. La société Saybolt Nederland BV, avec le concours de la société Lloyd's Register, a commencé à assurer la supervision effective des pièces détachées et du matériel à l'intérieur de l'Iraq, dans le cadre du mécanisme de supervision mis en place en application de la résolution 1175 (1998) du 19 juin 1998.

C. Dispositif d'observation des Nations Unies

19. Au cours de la période considérée, les activités d'observation du personnel international ont été interrompues à deux reprises, mi-novembre et mi-décembre, par la réinstallation temporaire des observateurs de l'ONU à Amman pour une durée totale de 11 jours civils. En outre, il y a eu au cours de la période 15 jours fériés, observés soit par l'ONU soit par l'Iraq, si bien que les activités d'observation et les activités connexes se sont déroulées sur un total de 55 jours. Les effets de ces perturbations se sont fait sentir quelque peu différemment selon les organismes.

20. Les observateurs sectoriels du Programme alimentaire mondial (PAM) ont pris du retard dans la collecte de données sur les mouvements de produits de base dans les 15 gouvernorats, mais les observateurs nationaux ont continué de procéder à des vérifications ponctuelles auprès des agents et des ménages. Toutes les activités d'observation conduites aussi bien par du personnel national que par du personnel international ont été suspendues pendant les

/...

frappes aériennes. En outre, pendant les trois semaines qui ont suivi les frappes aériennes, les membres du personnel international ont limité leurs observations aux zones dans lesquelles il était possible de se rendre en faisant un aller retour dans la journée au départ de Bagdad. Malgré ces perturbations, les observateurs du PAM ont pour la première fois atteint leur objectif qui était de prendre contact avec tous les agents chargés de la distribution des vivres dans les 18 gouvernorats. Le calendrier d'observation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été tout autant perturbé mais les observateurs sectoriels de l'Organisation ont pu néanmoins mener à bien trois enquêtes qui étaient destinées à établir le profil des utilisateurs finals dans les domaines des machines agricoles, de la santé animale et de la volaille. Deux de ces enquêtes ont été réalisées conjointement avec des observateurs de l'ONU.

21. Les observations dans le secteur de l'enseignement ont été gênées non seulement par les frappes aériennes mais aussi par le manque d'accompagnateurs, lui-même dû au manque de personnel au Ministère de l'éducation. Les observateurs de deux organismes et de deux unités de programme ont dû se partager les services de quatre accompagnateurs et, sur les trois mois couverts, aucun accompagnateur du Ministère de l'enseignement n'était disponible près de la moitié du temps. Des visites d'évaluation ont été effectuées dans 54 écoles.

22. Au cours de la période, le Gouvernement a accepté une proposition du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) visant à effectuer un relevé national de la mortalité maternelle et infantile. Participeront à ce projet le Ministère de la santé, le bureau central de statistique, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les préparatifs du projet ont déjà commencé avec l'arrivée à la fin du mois de janvier 1999 d'un consultant international de l'école d'hygiène et de médecine tropicale de Londres (London School of Hygiene and Tropical Medicine). Des équipes d'enquêteurs au nombre de 80 interrogeront 24 000 ménages dans le centre et dans le sud du pays sur une période de 20 jours à partir du 20 février 1999. Le personnel de l'UNICEF en poste dans le nord du pays participera aux stages de formation bien qu'une enquête analogue ne soit pas prévue à l'heure actuelle dans cette région.

IV. EXÉCUTION DU PROGRAMME : EFFICACITÉ, ÉQUITÉ ET ADÉQUATION

A. Exécution du Programme dans le centre et le sud de l'Iraq

Alimentation

23. Au 31 janvier 1999, des denrées alimentaires et du matériel de manutention de produits alimentaires d'une valeur de 2 982 711 116 dollars avaient été livrés à l'Iraq depuis le début du programme, et sur ce total, 2 557 818 438 dollars de denrées et de matériel avaient été distribués aux utilisateurs finals dans le centre et le sud du pays. Des fournitures d'un montant total de 436 516 575 dollars ont été livrées dans ce secteur au cours de la période considérée et des fournitures d'un montant de 386 719 509 dollars ont été distribuées dans les 15 gouvernorats. L'objectif qui a été fixé dans ce secteur pour la phase V est de fournir une ration alimentaire de 2 200 calories par personne et par jour à chaque individu recensé.

/...

24. À l'issue de l'examen du programme effectué en janvier 1998 et du rapport complémentaire qui a suivi (S/1998/90), il a été recommandé de porter la valeur nutritive de la ration alimentaire à 2 463 calories par personne et par jour. Pour la phase IV, le Gouvernement iraquien proposait dans son plan de distribution une ration alimentaire de 2 300 calories par personne et par jour et, pour la phase V, une ration de 2 200 calories par personne et par jour. Il était prévu, dans la phase IV, de compléter la ration alimentaire de la phase III en y ajoutant du lait en poudre entier pour adultes et des céréales de sevrage, mais ces aliments supplémentaires n'ont pu être distribués faute d'avoir été livrés en quantités suffisantes. Ce n'est qu'en janvier 1999, soit le dernier mois de la période considérée, que les stocks ont été suffisants pour que ces aliments puissent enfin être ajoutés à la ration alimentaire. Pour couvrir les frais occasionnés par la distribution de ces articles supplémentaires, le Gouvernement a porté de 105 à 150 dinars irakiens la redevance mensuelle versée par les consommateurs aux agents de distribution des vivres.

25. De novembre 1998 à janvier 1999, la valeur nutritionnelle de la ration alimentaire a augmenté puisqu'elle est passée de 1 955 à 2 002 calories par personne et par jour. Au cours de la période considérée, la ration journalière a encore augmenté légèrement mais la ration mensuelle n'a jamais atteint les objectifs fixés, que ce soit au cours des phases I, II ou III. Pendant les trois mois de la période, les rations sont restées en deçà des objectifs visés du fait que les stocks de légumineuses étaient insuffisants.

26. Les distributions se sont poursuivies avec régularité pendant les frappes aériennes de la mi-décembre, seuls des retards mineurs ayant été signalés dans deux entrepôts de Bagdad. La destruction de l'entrepôt de Tikrit, qui contenait 2 600 tonnes de riz, n'a pas eu d'incidence sur les distributions dans le gouvernorat de Salah Al Din en décembre 1998, le Gouvernement ayant pris immédiatement des mesures pour transférer directement le riz des points d'entrée aux agents de distribution locaux. Les observateurs du PAM ont d'ailleurs constaté une légère amélioration dans l'efficacité de la distribution alimentaire au cours des mois de novembre et décembre 1998.

Santé et nutrition

27. Au 31 janvier 1999, des médicaments et autres fournitures achetés en vrac et d'une valeur de 540 694 863 dollars ont été livrés en Iraq depuis le début du programme et, sur ce total, des médicaments et autres fournitures d'une valeur de 225 061 346 dollars ont été distribués aux utilisateurs finals dans le centre et dans le sud du pays. Au cours de la période considérée, des fournitures d'un montant total de 116 557 726 dollars ont été livrées dans ce secteur, dont 41 335 467 dollars ont été distribués. L'objectif dans ce secteur était de fournir une large gamme de médicaments et de matériel médical et dentaire et d'en faciliter la distribution.

28. L'OMS surveille les quantités de médicaments essentiels disponibles en relevant le nombre de jours de pénuries au cours d'un mois donné quelconque. Le nombre de jours de pénurie de médicaments standard dans un échantillon de centres de soins est passé de 24 jours en moyenne en août 1998 à huit jours en moyenne en décembre 1998. Toutefois, les médicaments destinés aux patients non

/...

hospitalisés et aux centres de soins continuent d'être rationnés et même si les stocks des centres de soins durent plus longtemps, l'OMS signale que les quantités livrées ne représentent encore qu'un tiers de ce qu'il leur faudrait pour couvrir leurs besoins réels. Les stocks de médicaments antibactériens sont souvent épuisés à mi-chemin de deux livraisons.

29. Trois facteurs contribuent à ces pénuries. L'un de ces facteurs est la lenteur de la Kimadia, la société d'État iraquienne chargée de l'importation des médicaments. L'OMS signale que la Kimadia a entrepris d'informatiser les commandes au début de la phase IV et qu'elle a engagé du nouveau personnel mais le manque de connaissances informatiques de ce personnel n'a fait qu'allonger davantage la durée de traitement des commandes.

30. Un autre facteur, plus grave, est la lenteur des transferts entre les entrepôts centraux de la Kimadia et ceux des gouvernorats et la lenteur de la distribution aux centres de soins. Au 31 janvier 1999, quelque 275 millions de dollars des États-Unis de médicaments et de fournitures médicales étaient stockés dans les entrepôts, ce qui représentait plus de la moitié de la totalité des fournitures livrées à l'Iraq dans ce secteur pour l'ensemble des phases. La quantité de matériel médical en souffrance dans les entrepôts est inquiétante. D'après les renseignements fournis par les observateurs des Nations Unies, 15 % seulement de la totalité du matériel médical reçu par les entrepôts a été distribuée. Des visites effectuées auprès des destinataires ont révélé que 2 à 3 % seulement du matériel avait effectivement été installé. L'une des conséquences est que les entrepôts sont surchargés.

31. Le retard pris dans la distribution des fournitures médicales, qui s'est traduit par une accumulation des stocks dans les entrepôts, est dû en partie à des méthodes de gestion dépassées, à de mauvaises conditions de travail dans les entrepôts et au manque de moyens de transport pour la livraison des fournitures aux centres de soins. Les retards sont également dûs en partie aux rigidités administratives au sein du ministère de la santé qui font que les fonctionnaires ne peuvent approuver de livraisons sans l'accord de leurs supérieurs, d'où des pertes de temps. Différentes sources, y compris l'OMS, constatent que l'accumulation des stocks semble s'être aggravée après septembre 1998, au moment de la montée des tensions, ce qui donne à penser que les responsables auraient délibérément retardé les livraisons en prévision de situations d'urgence.

32. Un troisième facteur tient au fait que les médecins auraient tendance à prescrire de façon excessive certains médicaments, en particulier les antibiotiques. Le Ministère de la santé, avec l'appui logistique du Ministère du commerce, a commencé à faire imprimer des cartes de médicaments qui seront distribuées avec les rations alimentaires. Ces cartes limiteront le nombre de consultations en externe donnant droit à la prescription de médicaments à six par an pour chaque membre d'une même famille. Étant donné que d'après un récent rapport établi sur la base des données du Ministère de la santé, le nombre moyen de consultations est de trois par personne et par an et que les cartes de rationnement ne sont valables que pour les patients en consultation externe ne souffrant pas d'une maladie chronique, on peut penser que la mise en place de cartes de rationnement n'aura pas d'incidence sur l'accès aux services de santé et aux médicaments. Ces cartes sont destinées à réduire la consommation de médicaments par des personnes en bonne santé qui n'en ont pas réellement besoin.

/...

33. L'état de santé de la population dépend dans une large mesure de l'étendue de la malnutrition. D'après l'étude réalisée par l'UNICEF en collaboration avec le Ministère de la santé, la prévalence de la malnutrition générale dans le centre et dans le sud du pays n'a guère évolué depuis deux ans. On constate que la malnutrition générale (poids pour l'âge), touchait 14,1 % des nourrissons en 1996 et 14,7 % des nourrissons à la fin de 1997 et en octobre 1998, date de l'enquête la plus récente. Dans le centre et dans le sud du pays, 23,4 % des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition en 1996, 24,7 % en 1997 et 22,8 % en mars 1998, date de l'enquête la plus récente. On n'a donc pas constaté de baisse sensible de la malnutrition générale parmi les nourrissons ni parmi les enfants de moins de 5 ans, mais les taux, qui étaient auparavant en augmentation, se sont stabilisés quoique à un niveau malheureusement inacceptable.

34. Pour atteindre les objectifs en matière de nutrition, le plan de distribution renforcé prévoit la distribution de biscuits à haute teneur en protéines d'une valeur de 8 millions de dollars à l'intention des femmes enceintes et des femmes qui allaitent, ainsi que de 1 500 tonnes de lait thérapeutique d'une valeur de 8,7 millions de dollars environ à l'intention des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition. Au 31 janvier, le Ministère de la santé, avec beaucoup de retard et à la suite de nombreux rappels du Bureau chargé du Programme pour l'Iraq, a passé des marchés d'une valeur de 1 692 100 dollars seulement pour l'achat de biscuits à haute teneur en protéines. Les contrats correspondants n'ont pas encore été soumis au Secrétariat. Au 31 janvier 1999, des contrats portant sur 260 tonnes seulement de lait thérapeutique et d'une valeur de 1,5 million de dollars environ avaient été présentés.

Eau et assainissement

35. Au 31 janvier 1999, des fournitures d'une valeur de 54 638 206 dollars destinées au secteur de l'eau et de l'assainissement étaient arrivées dans le centre et le sud du pays depuis le début de l'exécution du Programme. Une partie de ces fournitures, d'une valeur de 19 801 778 dollars, avait été installée ou distribuée aux utilisateurs finals. Des fournitures d'une valeur totale de 17 408 213 dollars sont arrivées au cours de la période considérée et des fournitures d'une valeur de 3 819 159 dollars ont été installées ou livrées. On s'est efforcé principalement d'améliorer l'approvisionnement en eau ainsi que la qualité de l'eau dans les villes en assurant l'entretien des stations d'épuration et en prêtant un appui suffisant pour permettre le fonctionnement minimal des réseaux urbains d'assainissement. Dans les zones rurales, on s'est employé à enrayer la détérioration du réseau de petites installations de traitement de l'eau.

36. Il y a actuellement 218 usines de traitement de l'eau dans les zones urbaines et 1 191 petites installations dans les zones rurales. Au total, 924 pompes ont été livrées à 476 de ces stations d'épuration de l'eau, couvrant 25 % des installations des 15 gouvernorats, y compris Bagdad. Un petit nombre de disjoncteurs et d'autres fournitures ont également été fournis et, dans les stations d'épuration qui ont reçu des pompes, des disjoncteurs et d'autres fournitures, la production d'eau en litres par personne et par jour a légèrement augmenté. La fourniture de pompes, de chlorateurs et de disjoncteurs entraîne

/...

une augmentation de la production d'eau dans les stations d'épuration, mais cette augmentation a été limitée par des pannes d'électricité plus nombreuses que prévu. En outre, la détérioration rapide de la qualité des canalisations est à l'origine de fuites d'eau et d'une augmentation de la contamination de l'eau. Les observateurs des Nations Unies estiment que près de 55 % de l'eau s'infiltre dans les sols. Comme l'on ne peut détecter ces fuites en l'absence de matériel approprié, on ne peut pas y remédier. Il faut également signaler la déperdition de produits chimiques servant à l'épuration de l'eau.

37. Il ressort d'une étude de l'UNICEF que seulement 41 % de la population rurale a accès à de l'eau potable. En 1989, on estimait que 92 % de la population totale avait accès à de l'eau potable, contre 78 % en 1995.

38. Les 924 pompes qui ont été distribuées ne représentent qu'un tiers des pompes arrivées dans le pays. Les deux tiers restants ont été entreposés. Dans l'ensemble, seulement 35 à 40 % des fournitures destinées au secteur de l'eau et de l'assainissement ont été distribuées aux stations d'épuration ou de traitement de l'eau. Dans ce secteur comme dans d'autres, la constitution de stocks, destinés à pourvoir d'avance à des besoins urgents, semble continuer à poser des problèmes. C'est un des facteurs qui expliquent la lenteur de la distribution des fournitures. L'UNICEF et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les opérations humanitaires en Iraq ont expliqué à plusieurs reprises que le manque de liquidités retardait également la distribution et l'installation des fournitures. Un seul camion par jour peut être déchargé dans l'entrepôt central de l'Entreprise générale de traitement des eaux (GEWS) et les observateurs des Nations Unies ont indiqué qu'avec l'augmentation récente des arrivées de fournitures, les camions doivent attendre à l'entrée de l'entrepôt pour décharger leur cargaison. De plus, l'augmentation des livraisons a imposé une charge extrêmement lourde aux installations de stockage et posé des problèmes de manutention, ce qui a également retardé la livraison des fournitures aux stations d'épuration.

39. La qualité de l'eau distribuée aux usagers ne s'est pas du tout améliorée, en raison de la détérioration des canalisations et de l'augmentation du nombre de raccordements illégaux, qui font que l'eau est contaminée dès la sortie des stations de traitement. Les livraisons de sulfate d'aluminium au titre de la phase I ont diminué. Or, ce produit est indispensable pour le traitement de l'eau. Un contrat présenté par la Baghdad Water and Sewage Authority (BWSA) concernant l'achat de 2 000 tonnes de sulfate d'aluminium a été mis en attente par le Comité du Conseil de sécurité en juin 1998, un certain nombre d'éclaircissements ayant été demandés. Toutefois, il faut souligner qu'un autre contrat concernant l'achat de 6 000 tonnes de sulfate d'aluminium a été approuvé par la suite. Il est possible de se procurer sur place du sulfate d'aluminium, mais selon l'UNICEF les responsables de la BWSA et du GEWS préfèrent ne pas le faire, en raison de la qualité médiocre du produit local. Lorsqu'ils y sont contraints, ils évitent de se servir de nouvelles pompes afin de ne pas les endommager en utilisant du sulfate d'aluminium de mauvaise qualité.

40. Un total de 60 pompes verticales et de 51 pompes immergées, qui avaient été reçues au cours d'une période précédente, ont été installées au cours de la période considérée dans divers quartiers de Bagdad. Des véhicules et des machines de nettoyage à haute pression ont également été fournis. Des unités de

/...

nettoyage à haute pression des puits perdus, des citernes servant à vider les puits absorbants et des chargeuses pelleteuses ont été fournies à la GEWS pour nettoyer les égouts en dehors de Bagdad. Toutefois, dans certaines villes comme Hilla et Kerbala, il a fallu arrêter les opérations à la suite d'accidents fréquents dus au manque de masques à gaz et de matériel de détection des gaz. Les observateurs des Nations Unies ont indiqué que d'importantes quantités d'eaux usées non traitées étaient déversées dans les rivières car les filtres et les tuyaux étaient bouchés. Lors de leurs visites, les observateurs des Nations Unies et les membres de l'UNICEF ont constaté que les usines de traitement de l'eau étaient loin de respecter les normes reconnues sur le plan international et que la situation devrait empirer faute de fournitures.

41. Les contrôles de la qualité de l'eau pratiqués chaque mois par le Ministère de la santé ont montré que la qualité de l'eau s'était légèrement améliorée en 1998. Dans l'ensemble du pays, le pourcentage d'échantillons d'eau contaminée a diminué, passant de 12 % au premier trimestre à 5 % au quatrième. Le pourcentage d'échantillons révélant un niveau insuffisant de chlore a également diminué en 1998, de 22,5 % au premier trimestre à 15 % au troisième, mais il a de nouveau augmenté au quatrième trimestre (22,5 %).

Agriculture

42. Du début du Programme au 31 janvier 1999, des fournitures agricoles d'une valeur de 98 073 021 dollars sont entrées en Iraq. Une partie, d'une valeur de 33 657 180 dollars, a été installée dans divers sites ou distribuée aux utilisateurs finals. Au total, des fournitures d'une valeur de 41 171 498 dollars sont arrivées au cours de la période considérée et des fournitures d'une valeur de 10 027 567 dollars ont été installées ou livrées. Le principal objectif des activités entreprises dans ce secteur a été de fournir des intrants agricoles, de mener des opérations de pulvérisation aérienne, de distribuer aux agriculteurs des produits chimiques pour l'épandage au sol et des vaccins pour les animaux, et de remettre en état les exploitations avicoles.

43. Selon une étude récente réalisée par la FAO auprès des utilisateurs finals dans six gouvernorats, la production agricole ne cesse de baisser et les agriculteurs se heurtent à toutes sortes de problèmes. D'après cette étude, la production végétale (maïs, blé, avoine, sorgho et légumes) a baissé de 30 %. Dans les gouvernorats de Diyala et de Bagdad, la qualité médiocre des graines, le manque d'engrais et l'irrigation insuffisante due aux coupures d'électricité fréquentes ont compromis les récoltes. Ne disposant pas de moyens adéquats, les agriculteurs du gouvernorat de Ninive et Tameem ont perdu une grande partie de leurs récoltes de maïs en raison des dégâts causés par les rongeurs, de la mauvaise qualité des sols et du manque d'eau. Dans les gouvernorats du sud, les agriculteurs, qui ont largement recours à l'irrigation, ont souffert des pannes d'électricité. Ces pannes ont également entravé le fonctionnement des pompes électriques dont on se sert pour drainer l'eau d'irrigation non utilisée. Or, l'élévation des niveaux hydrostatiques a des répercussions sur les rhizosphères et augmente la salinité des sols. Les canaux d'irrigation sont rarement nettoyés et les infiltrations d'eau dues au manque d'entretien des cours d'eau entraînent une élévation des niveaux hydrostatiques. Ces phénomènes devraient encore s'aggraver et, conjugués à la sécheresse de l'hiver 1998-99, compromettent probablement la prochaine récolte.

/...

44. Les observateurs des Nations Unies ne disposent pas de chiffres exacts sur le nombre de têtes de bétail. Les estimations du Gouvernement font apparaître une augmentation alors que celles des observateurs de la FAO et des Nations Unies indiquent le contraire. Une épizootie récente de fièvre aphteuse, signalée par le Département de la santé animale et confirmée par les observateurs de la FAO, a touché 1 million de vaches et de moutons et a provoqué une forte mortalité parmi les nouveau-nés infectés par leur mère. Si elle n'est pas enrayée, elle risque de réduire considérablement la productivité animale. Seuls deux lots de vaccins commandés au titre des phases I et IV ont été distribués. Ils représentent environ 500 000 doses, ce qui est insuffisant pour contenir l'épidémie. La FAO estime que, pour pouvoir fournir suffisamment de vaccins et de moyens, il faudrait plus de 15 millions de dollars. Même si l'on disposait de suffisamment de vaccins, ce qui est peu probable, il faudrait aussi des camions et des unités frigorifiques. Depuis l'épizootie de 1996, une infestation par la lucilie bouchère continue d'avoir des effets nocifs sur la santé des hommes et des animaux.

45. La fourniture de pesticides, d'herbicides et de matériel agricole se poursuit mais ne parvient à couvrir qu'à peine 10 % des besoins. Il est impossible d'obtenir des chiffres exacts sur les cultures et les besoins vivriers. La plupart des produits chimiques commandés au titre des phases III et IV ne sont pas arrivés à temps pour permettre une utilisation optimale. Aucun des 11 lots de pesticides commandés au titre de la phase III n'est arrivé à temps et la moitié seulement des huit lots de pesticides commandés au titre de la phase IV a été livrée suffisamment tôt pour une utilisation optimale. Les retards sont en partie attribuables à l'impossibilité de faire concorder les livraisons par les fournisseurs et les transporteurs avec les besoins saisonniers. Cinquante pour cent des produits agrochimiques arrivés dans le pays étaient en stockage à la fin de la période précédente et, si une partie a été écoulée, il en reste encore beaucoup. Dans le but de faciliter et d'accélérer la distribution de ces produits aux agriculteurs dans le cadre de la phase V, la responsabilité de la vente a été transférée à des agents privés dans les 15 gouvernorats.

46. La production avicole est un sous-secteur de plus en plus important du programme agricole dans le centre et le sud du pays. Dès le début de la phase IV, des oeufs ont été importés pour la production de poulets de chair et mis en incubation dans des couvoirs jusqu'alors abandonnés. Les poulets ont été ensuite distribués aux aviculteurs, envoyés à l'abattoir puis vendus par l'intermédiaire de coopératives à des prix subventionnés. Au total, 17 livraisons de 180 000 oeufs chacune ont été reçues. Les oeufs, envoyés dans des couvoirs, avaient permis de produire 2 297 tonnes de viande congelée au 31 janvier 1999. La viande est vendue dans des points de distribution à des prix subventionnés qui représentent à peu près 50 % du prix du marché, ce qui permet à une grande partie de la population de se procurer de la viande. Les pertes enregistrées lors du premier cycle de livraison ont représenté 37 % des 3 060 000 oeufs livrés. Ces pertes, supérieures à celles constatées d'ordinaire au niveau international, sont dues à divers facteurs liés à la situation particulière de l'Iraq. Il faut maintenant résoudre un certain nombre de problèmes logistiques en synchronisant les livraisons, ce qui suppose de regrouper tous les éléments de production et de faire approuver la livraison de l'ensemble.

/...

Électricité

47. Au 31 janvier 1999, du matériel électrique d'un montant de 80 913 115 dollars était arrivé en Iraq depuis le début de l'exécution du programme, dont celui acheminé jusqu'aux sites d'installation dans le centre et le sud du pays, d'une valeur de 79 482 431 dollars. Au cours de la période considérée, des fournitures électriques d'une valeur totale de 36 643 825 dollars étaient arrivées dans le pays, la valeur de celles acheminées jusqu'aux sites d'installation atteignant 35 648 431 dollars. L'activité dans ce secteur a consisté principalement à fournir du matériel électrique à 21 centrales électriques et à quatre services d'entretien relevant chacun d'un service de distribution d'électricité, l'objectif étant de ralentir la détérioration du système en couvrant les besoins d'urgence.

48. Les coupures de courant se sont aggravées, passant d'une moyenne de quatre à six heures par jour en été à plus de 10 heures par jour pour Bagdad en janvier 1999, alors qu'habituellement les coupures diminuent durant les mois d'hiver. Une série d'incidents explique l'augmentation des délestages. Une panne d'un des disjoncteurs de la centrale électrique de Baiji (gouvernorat de Salah al-Din) a provoqué une fermeture prolongée de la centrale et, à l'heure actuelle, seulement deux des six unités ont recommencé à fonctionner. Une des unités de la centrale de Mussayib (gouvernorat de Babylone), d'une capacité de production de 300 MW, a dû fermer indéfiniment à la suite de la panne d'un certain nombre de pales d'une turbine. Des renseignements récents en provenance de la centrale électrique de Nassiriya (gouvernorat de Dhi Qar) indiquent une fermeture partielle de celle-ci. Une panne d'une des sous-stations de la centrale de Salah al-Din a provoqué une perte de puissance de courte durée dans l'ensemble de la province. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estime que les pertes liées à la centrale de Mussayib seulement ont réduit de 9 % la puissance électrique produite au niveau national et que, globalement, les effets temporaires des récentes pannes pourraient avoir entraîné en 1998 une réduction de la puissance électrique produite par le réseau national de 25 %.

49. Parallèlement, la demande d'électricité a augmenté du fait de l'accroissement de la population et, partant, du nombre des ménages reliés au réseau. La moyenne quotidienne de la demande en août 1998 a augmenté de 4,7 % par rapport à août 1997, ce qui a aggravé l'écart entre l'offre et la demande. Le PNUD indique que cet écart, qui représentait environ 800 MW en 1996, a presque doublé, atteignant à présent 1 500 MW. La détérioration du système liée à l'augmentation de la demande montre la diminution de la capacité des investissements financés par la résolution 986 (1995) de compenser la détérioration du système.

50. Les informations faisant état de la gravité des conséquences de ces coupures de courant prolongées ont montré l'insuffisance des fournitures humanitaires dans ce secteur. Ainsi, les nombreuses pertes de poussins nés des oeufs couvés récemment importés dans le cadre du projet de production avicole ont été attribuées au manque d'électricité servant à réguler la température dans les couvoirs. Un des obstacles à la mise en oeuvre des campagnes de vaccination des animaux a été l'absence de moyens de stockage frigorifique. À Qadissiya et Diyala, les compagnies d'électricité ont tenté de limiter les coupures de

/...

courant affectant les pompes utilisées pour irriguer et drainer les terres, en vue de prévenir les pertes de culture. Il ne s'agit là que de quelques exemples montrant comment les coupures de courant ont été préjudiciables aux activités de production dans toute une série de secteurs. Dans de nombreux secteurs, les responsables commandent des groupes électrogènes. Ainsi, 59 groupes électrogènes à moteur diesel d'une capacité totale de plus de 20 MW ont été commandés et approuvés pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Au total, 393 groupes électrogènes à moteur diesel d'une capacité globale de 205 MW ont été commandés et approuvés pour l'industrie alimentaire.

51. En outre, 25 groupes électrogènes transportables à moteur diesel, commandés pour le secteur d'électricité, n'ont toujours pas été livrés bien que le Gouvernement ait accepté les conditions fixées pour leur utilisation. Ces groupes électrogènes sont nécessaires pour les zones rurales qui ne disposent d'aucune autre source d'électricité. Globalement, le rythme de mise en oeuvre a augmenté au cours de la période considérée, la proportion de toutes les fournitures approuvées distribuées en vue d'être installées étant passée de 37 % à 55 %. En particulier, l'approbation récente de six turbines à gaz supplémentaires devant être installées d'ici la fin d'août 1999 à l'usine de Mullah Abdullah permettra d'augmenter de 220 MW la puissance de l'électricité fournie au réseau national.

Éducation

52. Au 31 janvier 1999, du matériel d'enseignement d'une valeur de 27 367 748 dollars était arrivé en Iraq depuis le début de l'exécution du programme, dont celui distribué aux utilisateurs dans le sud et le centre du pays, d'une valeur de 8 887 826 dollars. Au total, du matériel d'une valeur de 7 562 401 dollars est arrivé au cours de la période considérée et du matériel d'une valeur de 1 162 459 dollars a été acheminé. L'activité dans ce secteur a consisté principalement dans la fourniture de matériel pour la rénovation des écoles, du matériel pour réparer la plomberie des écoles, de mobilier scolaire, de fournitures scolaires, de matériel didactique, d'équipement pour l'éducation physique et de matériaux pour la remise en état de l'imprimerie du Ministère de l'éducation. Au cours de la phase V, cette activité devrait consister principalement dans la fourniture de mobilier scolaire et la remise en état des imprimeries.

53. Les états récapitulatifs de la mise en oeuvre du programme, qui suivent le mouvement des marchandises qui entrent dans les entrepôts et qui en sortent, indiquent que la valeur des marchandises commandées au titre des phases I à III arrivées dans le pays est passée de 60 % du montant approuvé à plus de 75 % de celui-ci au cours de la période considérée. Toutefois, l'augmentation pour la même période de la valeur des marchandises quittant les entrepôts des gouvernorats en vue d'être distribuées aux écoles représente moins de 3 %.

54. La pénurie d'escortes devant être fournies par le Ministère de l'éducation limite considérablement la capacité d'observation de l'ONU. Le nombre d'escortes disponibles a été réduit à quatre, contrairement aux assurances qui avaient été données par le Ministère des affaires étrangères selon lesquelles des escortes en nombre suffisant seraient mises à la disposition du programme, les quatre escortes devant être partagées entre deux unités d'observation des

/...

Nations Unies et deux organismes. Le Coordonnateur pour les questions humanitaires aborde cette question avec le Ministère de l'éducation.

55. Une enquête du Ministère de l'éducation réalisée en 1997 et 1998 a indiqué que 3 381 des 7 572 écoles primaires existantes (53 %) devaient être remises en état. Les observateurs de l'ONU, qui se sont rendus dans 54 écoles, réparties également dans les neuf gouvernorats, ont indiqué que 83 % des écoles visitées nécessitaient des travaux de remise en état. Ce pourcentage était nettement plus élevé que celui obtenu à l'issue de l'enquête du Ministère de l'éducation. L'équipe des observateurs de l'ONU a indiqué que 30 % des écoles visitées avaient besoin de travaux de plomberie, que 53 % n'avaient pas assez de bureaux et que 80 % n'avaient pas de mobilier pour le personnel. Le point sur lequel les deux études concordent est le besoin urgent de bureaux.

56. Les observateurs de l'ONU ont visité 17 écoles primaires et constaté que des bureaux avaient été distribués à neuf d'entre elles, des tableaux à 15, des tubes fluorescents à 10 et de l'équipement d'éducation physique à 2. Là où des travaux d'installation étaient nécessaires, ils n'avaient été faits que rarement. Dans l'ensemble, le rythme lent de l'acheminement des apports dans ce secteur, comme indiqué précédemment, est dû à l'absence de moyens de transport ainsi qu'à la pénurie de ressources pour l'installation. Alors que 40 camions devaient être commandés au titre de la phase III, le Ministère de l'éducation a récemment rejeté le contrat portant sur les camions du fait que les spécifications des fournisseurs et celles du Ministère n'étaient pas les mêmes. D'autres offres font l'objet de négociations.

57. Dans ce secteur, la contribution très modeste des apports à la qualité de l'éducation est préoccupante et cette question sera abordée dans la prochaine évaluation.

B. Exécution du programme à Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh

Alimentation

58. Au 31 janvier 1999, des denrées alimentaires d'une valeur de 391 611 557 dollars avaient été distribuées dans les trois gouvernorats du nord au titre de l'arrangement passé avec le Gouvernement iraquien depuis le début du programme. Dans ce secteur, au total, des denrées alimentaires d'une valeur de 64 423 086 dollars ont été distribuées au cours de la période considérée. L'activité dans ce secteur, qui est analogue à celle menée dans le centre et le sud, vise à fournir à toute personne enregistrée un panier alimentaire représentant une ration alimentaire de 2 200 calories par jour durant chacun des six mois de la phase V.

59. Les prix du marché pour les marchandises constituant le panier alimentaire sont moins élevés dans le nord et ont baissé continuellement depuis le début du programme. Les prix des denrées alimentaires diminuant et l'accès à celles-ci augmentant, la dépendance à l'égard du panier alimentaire diminue pour la majorité des consommateurs. Les consommateurs dans le nord continuent de se montrer plus critiques à l'égard du panier alimentaire, mais il a été établi que ces plaintes concernent plus les goûts locaux que la qualité effective de la plupart des denrées fournies dans le panier. Les consommateurs dans le nord

/...

consomment aussi leurs rations alimentaires plus lentement, ce qui indique que d'autres sources d'approvisionnement alimentaire sont plus accessibles dans le nord que dans le centre et le sud et que les consommateurs y dépendent donc moins du programme de rations alimentaires.

60. Une différence est apparue aussi s'agissant de l'efficacité de l'acheminement des paniers alimentaires, entre le centre et le sud, d'une part, et le nord, de l'autre. Une étude récente a montré que 97 % des consommateurs dans le centre et le sud recevaient leurs paniers alimentaires en temps voulu, mais que ce n'était le cas que de 77 % des consommateurs dans le nord. En réponse à ces observations, le PAM a envoyé une mission dans le nord en vue de déterminer la raison des retards survenus dans l'acheminement des paniers alimentaires. La mission a conclu que les différences sont principalement dues à la façon dont les questions concernant les délais avaient été posées. Les études suivantes présenteront une image plus exacte du respect des délais d'acheminement en affinant la façon dont les informations sont obtenues auprès des consommateurs concernant le respect des délais.

61. La malnutrition aiguë infantile qui est généralisée dans le nord est abordée dans la section ayant trait à la santé et à la nutrition. Elle a diminué en partie du fait du programme de nutrition ciblé géré par l'UNICEF en collaboration avec le Ministère de la santé, qui vise à identifier et à traiter directement les enfants souffrant de la malnutrition dans le nord. Cette diminution s'explique aussi par un programme complémentaire, géré par le PAM, au titre duquel des rations complémentaires sont distribuées aux enfants souffrant de malnutrition et à leur famille. En consultation avec l'UNICEF et les autorités sanitaires locales et compte tenu de la réduction de la prévalence de la malnutrition aiguë et de la présence d'autres programmes d'alimentation complémentaires, le PAM a décidé de réduire le nombre des bénéficiaires et à recentrer son programme en vue de cibler plus expressément les enfants souffrant de malnutrition chronique. L'ampleur de cette réduction n'a pas encore été déterminée.

Santé et nutrition

62. Au 31 janvier 1999, du matériel médical et des denrées alimentaires fournis directement par l'OMS, l'UNICEF et le PAM d'une valeur de 42 815 245 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord. Du matériel médical et des denrées alimentaires d'une valeur de 4 844 681 dollars sont arrivés au cours de la période considérée. Si on y ajoute les médicaments fournis au titre de l'arrangement passé avec le Gouvernement iraquien pour les achats en gros, des apports au secteur de la santé d'une valeur de 63 883 913 dollars ont été distribués depuis le début du programme. Au cours de la période considérée, des médicaments, du matériel médical et des denrées alimentaires d'une valeur de 14 300 437 dollars ont été acheminés. Les activités dans ce secteur ont visé principalement à assurer un flux continu et fiable de médicaments et de matériel médical et à fournir du lait thérapeutique et des biscuits à haute valeur protéique aux enfants souffrant de malnutrition ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.

63. Les observateurs indiquent fort peu de pénuries de médicaments essentiels, y compris ceux utilisés pour les maladies chroniques. L'OMS indique que

/...

l'approvisionnement en médicaments dans le nord est suffisant pour répondre à la demande véritable. On estime que les pénuries qui existent effectivement sont dues aux patients qui consultent des médecins sans raison véritable ou aux médecins qui prescrivent trop de médicaments. Une étude récente effectuée à Arbil sur un échantillon d'ordonnances a montré que dans plus de 50 % des cas les médecins prescrivaient des antibiotiques et du paracétamol.

64. En outre, les autorités locales vérifient les médicaments et les fournitures médicales reçus par leur gouvernorat afin de s'assurer qu'elles reçoivent leur part de Kimadia. Elles cherchent régulièrement à obtenir des informations sur les arrivées à Kimadia afin de tirer le meilleur parti des médicaments disponibles.

65. L'OMS a achevé la remise en état d'un laboratoire de contrôle de la qualité de l'eau et en partie la remise en état de deux autres. Quatre écoles d'infirmières, deux à Arbil et une dans chacun des deux autres gouvernorats du nord, ont été remises en état. Le Département de médecine interne et les installations de radiographie à l'hôpital universitaire d'Arbil ont été remis en état. L'OMS fournit aussi un appui à de nombreuses activités de formation en vue d'améliorer les compétences du personnel de santé en matière d'analyse des données, de surveillance épidémiologique, de soins de santé primaires, et de surveillance de la qualité de l'eau.

66. La dernière d'une série d'études sur l'état nutritionnel effectuée par l'UNICEF et le Ministère de la santé montre que la prévalence de la malnutrition générale continue à diminuer. La prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans s'établissait à 12 % (taux moyen pour les 18 gouvernorats) en 1991. Elle est passée à 25,8 % en décembre 1994 avant de retomber à 19,3 % en août 1996 puis de diminuer continuellement jusqu'à son niveau actuel de 13,6 % en novembre 1998. La prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans a elle aussi diminué, passant de 4,2 % en décembre 1994 à 2,7 % en avril 1998 puis à 1,7 % en novembre 1998. Toutefois, la prévalence de la malnutrition chronique est passée de 37,3 % en 1994 à 26,3 % en 1996, mais elle s'est maintenue aux alentours de 24 % au cours des six derniers mois.

67. La prévalence de la malnutrition a diminué dans les trois gouvernorats du nord, mais elle demeure élevée dans le centre et le sud. Le fait que la valeur par habitant des apports dans le nord soit nettement plus élevée que dans le centre et le sud est une explication de l'accroissement de la différence entre le nord et les deux autres régions.

Eau et assainissement

68. Au 31 janvier 1999, des apports destinés au secteur de l'eau et de l'assainissement d'une valeur de 47 243 671 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont une partie, à hauteur de 33 110 336 dollars, avait été installée ou livrée aux utilisateurs. Des fournitures d'une valeur de 11 305 666 dollars sont arrivées durant la période considérée et des apports d'une valeur de 7 548 803 dollars ont été installés ou livrés. Dans ce secteur, l'UNICEF a concentré ses efforts sur l'amélioration de la quantité et la qualité de l'eau en assurant l'entretien des

/...

installations de traitement et des réseaux de canalisations existants dans les zones urbaines et en aménageant de nouvelles installations dans les zones rurales pour améliorer l'assainissement et l'approvisionnement en eau salubre. L'OMS, en collaboration avec l'UNICEF, surveille les niveaux de contamination de l'eau.

69. L'UNICEF poursuit ses activités relatives à l'entretien des installations de traitement en remplaçant les pompes défectueuses, en détectant les fuites dans les réseaux de distribution urbains et en les colmatant. Au total, 232 pompes ont été remplacées et 90 d'entre elles – soit près de 40 % – l'ont été au cours des trois derniers mois. Des travaux de réparation et de prolongation couvrant plus de 60 kilomètres de canalisations ont été effectués, dont 40 kilomètres – ou 66 % – au cours des trois derniers mois. Quatre groupes électrogènes/transformateurs ont été installés ou fournis pour assurer une alimentation de secours dans des stations de pompage. Le pays est largement approvisionné en chlore et en sulfate d'alun et ces intrants utilisés en association permettent de fournir des quantités croissantes d'eau traitée aux populations urbaines.

70. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'OMS collabore avec le Ministère de la santé pour tester des échantillons d'eau sur les lieux de traitement et les essais réalisés récemment révèlent une amélioration progressive. L'incidence de la contamination bactériologique est tombée de 24 % pour les échantillons prélevés il y a six mois à 13 % pour ceux prélevés il y a trois mois et à 10 % pour ceux qui ont été prélevés dernièrement.

71. L'UNICEF a mis en chantier 270 projets d'hydraulique rurale qui portent sur le forage et le nettoyage de puits, et sur ce total, 200 ont été entièrement exécutés. Treize projets d'assainissement rural sont en cours d'exécution et 600 toilettes individuelles sont actuellement installées. Les besoins pour les projets relatifs à l'eau évoluent à mesure que les travaux de remise en état se poursuivent et l'UNICEF collabore étroitement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) pour actualiser ces besoins et y subvenir. La création de comités chargés des questions relatives à la gestion de l'eau dans les zones rurales permet, en principe, d'assurer localement l'entretien des installations et de diffuser des informations sur l'hygiène individuelle et les techniques à employer pour l'évacuation des eaux usées. D'après les estimations de l'UNICEF, la quantité d'eau salubre disponible est passée d'environ 25 litres à 50 litres par personne et par jour, grâce à la réalisation des projets relatifs à l'eau.

Agriculture

72. Au 31 janvier 1999, des apports destinés au secteur agricole d'une valeur de 66 406 437 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont une partie, à hauteur de 48 517 583 dollars, avait été installée sur des sites ou livrée aux utilisateurs. Des fournitures d'une valeur totale de 10 033 099 dollars sont arrivées au cours de la période considérée et des apports d'une valeur de 7 231 333 dollars ont été installés ou livrés. Les activités menées par la FAO dans ce secteur ont mis l'accent sur la fourniture d'intrants agricoles (machines, pompes, semences, engrais, etc.) pour mener des campagnes de protection phytosanitaire et de vaccination animale,

/...

mettre en oeuvre un programme de reboisement et remettre en état les exploitations avicoles.

73. D'après le PAM et la FAO, la distribution de rations alimentaires a entraîné une réduction de la demande locale pour les cultures vivrières, ce qui a causé un préjudice à l'économie agricole. Les rendements des cultures de blé pour la récolte de 1998 étaient supérieurs de 25 % à ceux de l'année précédente. Quelque 107 031 tonnes de blé, soit 30 % de la production totale qui se chiffrait à 355 935 tonnes, avaient été vendues à l'État au 30 septembre 1998. Une grande partie de la production reste néanmoins invendue et, bien que les coûts de production aient baissé grâce aux intrants fournis par la FAO, beaucoup d'exploitants agricoles enregistrent des pertes de revenu du fait que les cours du marché diminuent pour les produits alimentaires. Les cours du marché pour le blé sont tombés de 88 dollars des États-Unis par tonne en janvier 1998 à 56 dollars par tonne en novembre 1998. Les agriculteurs se sont adaptés en modifiant la répartition des cultures : entre 1997 et 1998, on a observé une réduction de 10 % dans la superficie des cultures de blé, de 29 % dans celle des cultures de riz et de 46 % dans celle des cultures d'orge. Le PAM et la FAO s'inquiètent des répercussions que le programme de fourniture de rations alimentaires pourrait avoir sur la production agricole et souhaitent soulever cette question lors de l'opération d'évaluation.

74. Les populations animales continuent à bénéficier de la fourniture de vaccins contre un certain nombre de maladies, dont la fièvre aphteuse. Le taux de vaccination contre cette maladie était suffisant pour le bétail à Dohouk et à Souleimaniyeh mais le coût prohibitif des vaccins pour la FAO et les autorités locales a empêché la poursuite des vaccinations. On a déjà enregistré une pénurie de vaccins à Arbil en décembre 1998. La région est en proie à une nouvelle épidémie de fièvre aphteuse qui vient s'ajouter à une autre maladie survenue récemment (la peste des petits ruminants), et une intervention urgente est nécessaire pour les endiguer.

75. Huit pépinières ont été aménagées dans les trois gouvernorats, initiative qui visait essentiellement à reboiser les zones touchées par l'érosion des sols. Elles sont conçues spécifiquement pour les zones entourant les bassins d'alimentation des réservoirs des deux barrages afin d'enrayer l'ensablement. Des activités préparatoires pour le reboisement et la protection des sols sont en cours.

76. Les intrants nécessaires à l'entretien des systèmes d'irrigation constituaient l'un des principaux volets de la phase V. Ils portaient sur la distribution de pompes, la création de petits réseaux de canaux revêtus et l'aménagement des eaux souterraines (forage de nouveaux puits). Des équipements d'irrigation ont ainsi été fournis à près de 2 000 familles d'agriculteurs.

77. Le volume des intrants par habitant financés par le mécanisme prévu dans la résolution 986 (1995) est six fois plus élevé dans le nord que dans le sud/centre. Il convient de noter toutefois que les producteurs agricoles installés dans le nord ne bénéficient pas des subventions que l'État accorde par ailleurs à ceux qui résident dans le centre et dans le sud du pays. Sur le nombre total d'intrants approuvés pour le nord dans le cadre des phases I, II et III jusqu'au 31 décembre 1998, 63 % avaient été distribués aux exploitants

/...

contre 57 % dans le centre-sud. La plus grande efficacité des opérations de distribution dans le nord est due au fait que les intrants sont approuvés globalement et non au coup par coup, et que certains paiements sont effectués en espèces. Un investissement plus élevé par habitant et une administration plus efficace ont permis d'élargir le champ d'action. La pulvérisation contre la punaise des céréales couvre 62 % des superficies cultivées et selon les estimations de la FAO, les pertes subies, qui atteignaient jusqu'à 70 % des cultures certaines années, sont à présent ramenées à 11 %. Cette organisation a signalé que, avant la fourniture des intrants financés en application de la résolution 986 (1995), 25 élevages de poulet de chair seulement subsistaient sur les 600 qui fonctionnaient en 1990 et que, après la distribution des intrants, 270 avaient repris leurs activités.

Électricité

78. Au 31 janvier 1999, des équipements électriques d'une valeur de 19 173 791 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont une partie, à hauteur de 8 596 861 dollars, avait été distribuée. Des fournitures destinées à ce secteur d'une valeur de 5 056 759 dollars sont arrivées au cours de la période considérée et l'équivalent de 4 798 831 dollars a été distribué. Des travaux portant sur des contrats d'une valeur de 4,8 millions de dollars ont été également exécutés. L'objectif central des activités dans ce secteur a été de mettre fin à la détérioration des réseaux de distribution et de transmission et de remettre en état les deux centrales hydroélectriques des barrages de Dokan et Derbandikhan.

79. Les réparations des vannes du déversoir et de leur ancrage au barrage de Derbandikhan sont achevées. Les réparations des vannes d'admission et des tubes d'aspiration de la turbine défectueuse de la centrale hydroélectrique de Derbandikhan devraient être terminées dans deux mois. Des travaux seront entrepris en février 1999 dans les installations de la centrale hydroélectrique du barrage de Dokan. Certains rochers situés en aval du barrage de Derbandikhan, qui font obstacle à l'écoulement de l'eau, ont été enlevés. La capacité de production s'est ainsi accrue de 1 ou 2 %. Quatre groupes diesel de 2,2 MW ont été livrés à Arbil; une fois installés, ils assureront une alimentation de secours pour les stations de pompage d'eau et les hôpitaux.

80. Aucun des équipements d'une valeur de 42,3 millions de dollars, et pour lesquels des marchés ont été passés au cours des phases II et III, ne sont arrivés dans le pays, alors que 90 % des équipements commandés lors de la phase I ont été livrés. La livraison tardive du matériel continue de perturber gravement la mise en oeuvre du programme et les solutions de fortune auxquelles certains consommateurs ont eu recours pour obtenir de l'électricité ont provoqué des dégâts dans les systèmes de protection et dans les transformateurs.

81. L'absence de précipitations cette année dans le nord du pays constitue une menace encore plus grave pour l'approvisionnement en électricité. Les réservoirs des barrages de Dokan et de Derbandikhan se situent en effet à des niveaux dangereusement bas. Il y a très peu de neige dans les régions de la Turquie et de la République islamique d'Iran qui alimentent normalement les zones de captage avec les eaux de ruissellement au printemps. Le débit des eaux de pluie captées dans les réservoirs était inférieur de 20 % à la moyenne

/...

saisonnière des 40 dernières années et l'on peut s'attendre à ce que la capacité de production des barrages soit réduite d'autant. Les faibles niveaux d'eau entraîneront également une diminution de la quantité d'eau disponible pour les systèmes d'irrigation dans les gouvernorats du centre. Pour le mois qui vient, l'alimentation en électricité ne sera assurée que deux heures par jour à Arbil et à Souleimaniyeh. Au cours d'une réunion de planification conjointe organisée par les autorités locales, on a récemment envisagé de limiter la quantité d'électricité fournie aux ménages en vue d'allonger la durée de distribution.

82. À Dohouk, il y a eu un certain nombre de jours au cours du mois de décembre 1998 et de la première semaine de janvier 1999, où la quantité d'électricité – variant habituellement entre 30 et 40 MW – a été réduite à 10 MW. Cela était tout juste suffisant pour alimenter les pompes à eau de la ville de Dohouk, mais insuffisant pour couvrir les besoins de l'hôpital d'Azadi, et la plupart des ménages se sont trouvés privés d'eau et d'électricité durant cette période. Aucune explication n'a été fournie.

Éducation

83. Au 31 janvier 1999, des matériels didactiques d'une valeur de 29 235 999 dollars étaient parvenus aux trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont ceux distribués aux écoles et aux imprimeries, d'une valeur de 20 246 201 dollars. Des fournitures destinées à ce secteur d'une valeur de 7 082 784 dollars sont arrivées au cours de la période considérée et des articles d'une valeur de 5 701 217 dollars ont été livrés aux écoles et aux imprimeries. Les activités essentielles dans ce secteur ont été la remise en état des écoles primaires et secondaires, la construction d'un nombre limité de nouvelles écoles, la distribution de pupitres destinés aux élèves et aux enseignants ainsi que d'autres fournitures scolaires, et la fourniture d'un appui aux instituts pédagogiques, aux universités et aux imprimeries qui se développent.

84. Au total, 111 612 pupitres destinés aux élèves et 3 000 pupitres destinés aux enseignants ont été produits et distribués par l'UNESCO pour les phases I, II et III. Dans le cadre des programmes distincts de l'UNICEF et de l'UNESCO, 241 écoles ont été remises en état jusqu'à présent, ce qui représente tout juste 10 % du nombre total des établissements primaires et secondaires (2 373). L'unité de production de craie commandée par l'UNESCO dans le cadre de la phase I n'ayant pas encore été livrée, l'UNESCO a acheté 2,5 millions de bâtons de craie à distribuer aux écoles. Les 18 500 pochettes de documentation éducative commandées dans le cadre des phases I et II ont été livrées mais ce nombre est insuffisant car il était fondé sur les taux de scolarisation de 1997 et le nombre d'élèves a augmenté à un rythme plus rapide que prévu. L'achat de pochettes supplémentaires pour pallier le déficit sera financé par un prélèvement sur les ressources de la phase III.

85. La hausse des taux d'inscription signalée dans le rapport précédent se poursuit. D'après les autorités locales, les taux d'inscription dans certains établissements ont augmenté de 20 %, soit un chiffre nettement supérieur à l'objectif de 5 % qui a été fixé.

86. L'UNESCO a modifié les priorités dans son programme lors des phases successives I à III afin de renforcer son appui pour l'impression de manuels à l'usage des établissements secondaires et la fourniture de ressources nécessaires aux trois universités de la région, notamment des photocopieuses, des périodiques et d'autres matériels didactiques spécialisés.

87. Dans le secteur de l'éducation, l'UNICEF a appuyé un programme de protection de l'enfance lors des phases III et IV. Depuis la mise en place de ce programme, 535 assistants sociaux, enseignants et dispensateurs de soins ont été formés en vue d'améliorer la qualité des services destinés aux enfants défavorisés. Les services sont fournis par l'intermédiaire de 25 homes d'accueil placés sous la tutelle du Ministère des affaires sociales. Une formation a également été dispensée à 163 gestionnaires et administrateurs de ce ministère. Les stages de formation ont eu des retombées positives : amélioration de la qualité des soins dispensés par les participants, perfectionnement de la base de données sur les enfants défavorisés de la région et création d'un centre de détention distinct pour les jeunes délinquants. Une assistance a également été apportée pour la réalisation de 700 pochettes de documents de sensibilisation sur les mines à l'usage des écoles et un appui a été fourni aux installations de production de prothèses et d'appareils orthopédiques pour les enfants handicapés.

Remise en état des établissements humains

88. Au 31 janvier 1999, des fournitures et des fonds destinés à la remise en état des établissements humains d'une valeur de 38 206 234 dollars étaient parvenus dans les trois gouvernorats du nord, et un montant de 18 354 402 dollars avait été utilisé ou déboursé. Pendant la période considérée, des fournitures d'une valeur de 6 124 158 dollars avaient été livrées tandis que des fournitures et des fonds d'une valeur de 4 903 452 dollars ont été utilisés ou décaissés. Au cours des 18 derniers mois, la programme de ce secteur a évolué. Alors qu'il consistait auparavant à construire des abris pour encourager les personnes déplacées à revenir dans leur village d'origine, il a maintenant pris plus d'ampleur, englobant la reconstruction des villages d'origine et l'installation d'écoles et d'autres équipements au niveau des quartiers à l'intention des personnes réfugiées dans les zones urbaines et semi-urbaines.

89. Sur chacun des sites de réinstallation retenu, l'approche suivie par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, en consultation avec les autorités locales, consiste à mettre en place un ensemble d'équipements. Cet ensemble comprend généralement des habitations ainsi qu'un certain nombre d'autres équipements tels que des routes, des ponts, des écoles, des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et des équipements agricoles. Les projets comportent donc des activités de construction dans différents domaines. Sur 111 projets programmés pendant la phase IV, huit ont été achevés pendant la période considérée et 65 sont encore en construction. Au total, 576 projets ont été prévus dans le cadre du programme prenant fin au 31 janvier 1999, dont 239 ont été achevés, 225 sont en cours de construction et 112 sont encore au stade de l'élaboration ou de la passation des marchés.

90. Dans la remise en état des centres et des villages, les équipements les plus importants sont les écoles et les centres de santé. Au cours de la phase IV, sur 30 écoles dont la construction était prévue, 20 ont déjà été achevées ou sont en cours de construction. Si l'on considère l'ensemble des quatre phases, sur 203 écoles dont la construction était prévue, 165 ont déjà été achevées ou sont en cours de construction. L'un des principaux problèmes rencontrés est que les centres de santé ont été construits avant que les autorités locales de facto et le personnel de l'OMS aient eu le temps de les équiper et de les doter en personnel. De même, les écoles ont été achevées avant que l'UNESCO ait pu fournir les tables ou que les autorités locales de facto aient pu recruter des enseignants. Le Centre des Nations Unies pour les établissements humains a essayé de résoudre ce problème en fournissant directement des tables et d'autres matériels nécessaires à la mise en service des équipements.

91. Le Centre a prévu d'analyser en détail l'impact du programme, notamment en ce qui concerne les taux d'occupation des logements construits et le pourcentage d'habitants des zones urbaines qui se sont réinstallés dans les villages reconstruits. Selon une estimation antérieure, environ 40 % des réfugiés habitant dans des zones urbaines à qui on a offert la possibilité de revenir dans leurs villages s'y sont réinstallés.

Activités de déminage

92. Au 31 janvier 1999, des fournitures et des fonds d'une valeur de 10 552 400 dollars destinés au programme de déminage étaient parvenus aux trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont 8 160 526 dollars avaient été utilisés ou décaissés. Au total, des fournitures d'une valeur de 1 904 380 dollars destinées à ces activités ont été livrées au cours de la période considérée, tandis que des fournitures et des fonds d'une valeur de 3 091 289 dollars ont été utilisés ou décaissés. L'objectif central des activités dans ce secteur a été d'identifier les champs de mines existants, de former des démineurs locaux et des équipes de levés, d'exécuter des opérations de déminage et de mettre en oeuvre des programmes de sensibilisation au danger des mines.

93. Les 12 équipes de levés continuent à fournir des informations sur la superficie et la localisation des champs de mines de la région. À ce jour, ces équipes de levés, en collaboration avec d'autres organismes de déminage, ont identifié 2 368 champs de mines, s'étendant sur une superficie d'environ 212 kilomètres carrés. L'enquête régionale en cours, qui devrait être achevée dans un délai de six mois, fournira une base de données sur la superficie et la localisation des champs de mines, sur l'utilisation des sols, ainsi que sur l'incidence des accidents causés par les mines dans les champs de mines inventoriés.

94. Au cours de la période considérée, quatre vastes champs de mines, couvrant une superficie d'environ 0,12 kilomètre carré, ont été déminés. Ce sont les quatre premières opérations de déminage qui ont été achevées. On se prépare à remettre les superficies déminées aux autorités et aux propriétaires locaux, qui devraient les rendre à leur vocation initiale, notamment l'agriculture et le pâturage. Les opérations de déminage se poursuivent dans 20 autres champs de

/...

mines, sur des terrains autrefois consacrés à l'agriculture. La superficie totale des terrains qui ont été déminés, ou sont en train de l'être, est de 2,3 kilomètres carrés, soit une superficie légèrement supérieure à 1 % de l'ensemble des zones minées.

95. Au cours de la période considérée, 37 équipes supplémentaires de déminage manuel ont été formées et envoyées sur le terrain, ce qui porte le nombre total de personnes formées aux activités de déminage à 285 au cours des trois derniers mois. Depuis le début du programme, 607 personnes ont été formées au déminage et aux activités connexes. Des problèmes de matériel, et en particulier l'absence de matériel de communications indispensable pour des raisons de sécurité, ont ralenti les travaux des quatre nouvelles équipes. Néanmoins, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) rapporte que, dans l'ensemble, le rythme de progression des travaux s'est multiplié par trois au cours de la période considérée et prévoit une nouvelle accélération des opérations au cours des prochains mois. L'un des objectifs du projet, déjà en partie réalisé, était de doter une équipe nationale de la capacité d'assurer l'exécution du programme de déminage sur une longue période.

96. L'UNOPS finance et contrôle deux centres de fabrication de prothèses, à Halabja et à Diana, qui, au cours de la période considérée, ont soigné 686 patients et fourni 198 prothèses et 40 autres appareils d'aide à la marche.

V. OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

97. Dans mes rapports précédents, j'ai attiré l'attention du Conseil sur la gravité de la situation humanitaire en Iraq et sur l'envergure limitée du programme humanitaire mis en place en application de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. En conséquence, j'ai cherché à encourager la diversification de l'aide complémentaire fournie par la communauté internationale.

98. Je me félicite de la mise en place par le Conseil de commissions d'évaluation présidées par M. Celso Amorim (Brésil), en particulier de la commission chargée des questions humanitaires, qui doit "évaluer la situation actuelle en Iraq et faire des recommandations au Conseil de sécurité sur les mesures à prendre pour améliorer cette situation". Le Président peut compter sur le soutien et l'entière coopération du Secrétariat.

99. Comme le Conseil en a été informé début janvier, le Bureau chargé du Programme Iraq a entrepris l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre du programme humanitaire dans les deux dernières années, ainsi que de la situation humanitaire en général. Il travaille avec le concours et la coopération pleine et entière de tous les organismes et programmes des Nations Unies qui participent à la mise en oeuvre du programme humanitaire en Iraq, et les données préliminaires de son rapport seront communiquées à la commission d'évaluation. Le rapport complet d'examen et d'évaluation devrait être à la disposition du Conseil à la fin avril 1999.

100. Le présent rapport et ceux qui l'ont précédé montrent que différentes contraintes empêchent la mise en oeuvre complète du Programme, ainsi que l'a souligné mon rapport complémentaire (S/1998/90), approuvé par le Conseil dans

/...

sa résolution 1153 (1998), et consacré aux moyens à déployer pour réagir plus efficacement face à la situation humanitaire en Iraq.

101. En ce qui concerne les achats de pièces détachées destinées aux installations pétrolières, je me félicite que le Comité du Conseil de sécurité ait récemment décidé d'étudier des demandes jusqu'alors mises en attente et que le nombre de demandes non encore traitées ait été considérablement réduit. J'invite le Comité à accélérer l'approbation des demandes concernées. J'aimerais toutefois signaler au Conseil que, même si toutes les demandes sont rapidement approuvées, il est peu probable, de l'avis des experts pétroliers de la Saybolt, que l'approbation des pièces détachées et équipements qui exigent de longs délais de livraison aura des répercussions notables sur la capacité d'exportation de l'industrie pétrolière iraquienne avant mars 2000.

102. De fait, la mise en oeuvre du Programme se heurte surtout actuellement à la contraction grandissante des recettes nécessaires pour appliquer le plan de distribution approuvé. Il convient de rappeler que, malgré l'augmentation en volume des exportations de pétrole, il n'a pas été possible d'atteindre l'objectif de 3,1 milliards de dollars nécessaires à l'application du plan de distribution élargi. De fait, malgré une révision à la baisse, en octobre 1998, des crédits affectés aux différents secteurs pour un montant total de quelque 2,2 milliards de dollars, le déficit dépassait encore les 264 millions de dollars. Du fait de l'insuffisance des recettes de la phase IV, des demandes approuvées d'une valeur totale d'environ 500 millions de dollars n'ont pu être financées. En conséquence, le Bureau chargé du Programme Iraq a autorisé le Gouvernement iraquien à transférer certaines demandes de la phase IV à la phase V.

103. S'agissant de la phase en cours, l'écart négatif des recettes par rapport aux prévisions pourrait atteindre 950 millions de dollars pour le plan de distribution approuvé en décembre 1998. Comme il est probable que le financement de la phase V sera lui aussi insuffisant, le Bureau chargé du Programme Iraq a demandé au Gouvernement iraquien de soumettre un schéma révisé de répartition des fonds pour le plan de distribution en cours, en gardant à l'esprit les dispositions pertinentes des résolutions 1153 (1998) et 1210 (1998) du Conseil de sécurité. Afin de s'assurer que la valeur des demandes déposées dans le cadre de la phase V n'excède pas le montant des recettes attendues, les demandes restantes qui concernent des secteurs moins prioritaires sont actuellement en suspens en attendant l'approbation des nouvelles affectations de fonds. Le Bureau chargé du Programme Iraq a souligné que l'affectation de ces fonds devait cadrer avec les dispositions énoncées dans les résolutions 1153 (1998) et 1210 (1998) du Conseil de sécurité.

104. Malheureusement, il semble peu probable que les recettes pétrolières de l'Iraq puissent augmenter dans un avenir immédiat. Compte tenu de l'insuffisance criante des recettes par rapport aux différents plans de distribution et au programme exposé dans le rapport complémentaire (S/1998/90) que j'ai soumis au Conseil en février 1998, le plan de distribution doit indiquer les projets dûment chiffrés des organismes des Nations Unies pour les trois gouvernorats du nord. J'encourage de même le Gouvernement de l'Iraq à songer à soumettre dès que possible des annexes et projets chiffrés.

/...

105. Dans une lettre datée du 11 février 1999 adressée au Président du Conseil de sécurité, le Directeur exécutif du Programme Iraq a soumis au Comité une proposition faite en application du paragraphe 4 de la résolution 1210 (1998), en vue de régler les problèmes liés au système actuel d'emprunts entre le compte ESC (13 %) et le compte ESB (53 %). Je recommande que le Comité envisage d'approuver cette proposition. En effet, au 31 janvier 1999, uniquement pour ce qui est des montants à rembourser concernant des vivres, le total des montants dont le virement du compte ESC (13 %) au compte ESB (53 %) était suspendu à la livraison au PAM des marchandises destinées aux trois gouvernorats du nord s'élevait à 111 millions de dollars pour les phases II à IV du Programme.

106. Dans des rapports précédents, j'ai noté avec une préoccupation de plus en plus vive que, bien souvent, les marchandises livrées restent longtemps dans les entrepôts de l'État avant d'être distribuées. C'est là une question qui appelle d'urgence l'attention du Gouvernement. L'ONU se rend bien compte des difficultés d'ordre logistique auxquelles se heurtent les différents ministères, mais je souhaiterais recommander que le Gouvernement utilise les ressources disponibles de façon que les marchandises livrées dans le cadre du Programme soient distribuées efficacement dans tous les secteurs. Il importe aussi que le Comité du Conseil de sécurité reconnaisse qu'un programme humanitaire d'une telle ampleur exige des moyens de transport, de communication et de manutention qui soient proportionnels, et qu'il soit prêt à répondre favorablement aux demandes de soutien logistique essentiel.

107. Étant donné la mauvaise situation de la santé et de la nutrition en Iraq, il est inquiétant de noter la lenteur avec laquelle les médicaments et fournitures médicales sont acheminés depuis les entrepôts centraux de Kimadia jusqu'aux entrepôts des gouvernorats, puis jusqu'aux différents établissements de santé. Au 31 janvier 1999, des médicaments et des fournitures médicales d'une valeur d'environ 275 millions de dollars s'étaient accumulés dans des entrepôts. Il est vivement préoccupant aussi de noter que la majeure partie des demandes concernant des apports nutritionnels prévus dans le cadre des phases IV et V n'ont toujours pas été soumises au Secrétariat.

108. En ce qui concerne les trois gouvernorats du nord, de façon à prendre plus pleinement en considération les préoccupations de la communauté locale, l'ONU et les autorités locales ont mis au point un processus de consultation qui, j'ai le plaisir de le noter, progresse bien. Dans le centre et dans le sud, une gestion efficace du programme exige aussi que l'attention voulue soit portée aux liens intersectoraux et à la planification, et que la présentation des demandes et l'acheminement des marchandises se fassent au moment voulu.

109. Comme le Conseil en a déjà été informé, les activités d'observation menées par l'ONU ont été profondément bouleversées par les événements de novembre et de décembre 1998, qui, à deux reprises, ont obligé à transférer provisoirement le personnel international à Amman. J'ai le plaisir malgré tout de faire savoir au Conseil que le personnel de l'ONU, international et national, s'est acquitté de sa tâche avec un dévouement et un professionnalisme dignes d'éloges.

110. Par une lettre datée du 4 février 1999 adressée au Président du Conseil de sécurité, j'ai communiqué le texte d'un échange d'aide-mémoire entre le Gouvernement iraquien et l'ONU, daté respectivement du 4 et du 5 janvier 1999.

/...

L'Organisation a toujours fait valoir aux autorités irakiennes qu'il appartenait au Gouvernement, en vertu des instruments internationaux pertinents, de garantir la sécurité de tout le personnel des Nations Unies en Iraq. Faute d'assurances en ce sens et étant donné les avertissements répétés lancés par le Gouvernement irakien concernant la sécurité des membres du personnel des Nations Unies de nationalité britannique ou américaine, j'ai décidé – sur les conseils du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité – pour des raisons tenant uniquement à la sécurité et sans préjudice de la position de principe énoncée dans l'aide-mémoire du 5 janvier 1999, de retirer de l'Iraq les membres du personnel de nationalité britannique ou américaine.

111. L'Organisation continue de s'entretenir de cette question avec le Gouvernement irakien et j'espère sincèrement que celui-ci sera bientôt de nouveau en mesure de s'acquitter des obligations que lui imposent les instruments internationaux pertinents, y compris les dispositions de la résolution 986 (1995) et le Mémoire d'accord entre l'ONU et le Gouvernement irakien du 20 mai 1996, et d'assurer la sécurité de tous les membres du personnel des Nations Unies, quelle que soit leur nationalité.

ANNEXE I

Situation des comptes Iraq ouverts par les Nations Unies

1. Au 31 janvier 1999, sur les 5 milliards 256 millions de dollars autorisés en application de la résolution 1210 (1998) du Conseil de sécurité, 459,2 millions de dollars avaient été déposés sur le compte pour la phase V, ce qui portait le total des ventes de pétrole effectuées depuis le début du programme à 9 846 100 000 dollars.

2. Les fonds reçus à ce jour au titre des recettes pétrolières et les dépenses correspondantes se répartissent comme suit :

a) Un montant de 4 944 700 000 dollars a été affecté à l'achat de fournitures humanitaires par le Gouvernement iraquien, comme prévu à l'alinéa a) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995). Les lettres de crédit émises au nom de l'ONU par la Banque nationale de Paris pour le paiement de ces fournitures destinées à l'ensemble du pays se sont élevées à 5 092 200 000 dollars au titre des phases I à V, dont un montant de 147,5 millions de dollars destiné au remboursement d'articles achetés en grandes quantités par le Gouvernement iraquien pour le nord du pays et distribués par le Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies;

b) Un montant de 1 212 100 000 dollars a été affecté à l'achat de fournitures humanitaires devant être distribuées dans les trois gouvernorats du nord de l'Iraq par le Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies, comme prévu à l'alinéa b) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité, tel que modifié par le paragraphe 2 de la résolution 1153 (1998) du Conseil de sécurité. Les dépenses afférentes à l'achat de fournitures humanitaires approuvées par le Comité du Conseil de sécurité se sont élevées à 835,8 millions de dollars;

c) Un montant de 2 950 300 000 dollars a été viré directement au Fonds d'indemnisation des Nations Unies, conformément à l'alinéa c) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil. Au 31 janvier 1999, un montant total de 125,4 millions de dollars avait été affecté au financement des dépenses de fonctionnement de la Commission d'indemnisation et un montant de 1 901 600 000 dollars aux premier, deuxième, troisième et quatrième versements dus au titre des réclamations des catégories A et C;

d) Un montant de 206,5 millions de dollars a servi à défrayer l'ONU des dépenses opérationnelles et administratives entraînées par l'application de la résolution 986 (1995) du Conseil, comme prévu à l'alinéa d) du paragraphe 8 de la résolution. Les dépenses administratives encourues à ce titre par l'ensemble des organismes des Nations Unies concernés par l'application de la résolution se sont élevées à 139,6 millions de dollars;

e) Un montant de 70 millions de dollars a été affecté à la Commission spéciale des Nations Unies sur le désarmement de l'Iraq (UNSCOM) au titre de ses dépenses de fonctionnement, comme prévu à l'alinéa e) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil. Les dépenses de la Commission spéciale se sont élevées à 52,7 millions de dollars;

/...

f) Un montant de 369,2 millions de dollars a été réservé^a pour couvrir les frais de transport du pétrole et des produits pétroliers irakiens exportés, via la Turquie, par l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, conformément à l'alinéa f) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil et aux procédures adoptées par le Comité du Conseil de sécurité. Sur ce montant, 338 millions de dollars ont été versés au Gouvernement turc;

g) Un montant de 93,2 millions de dollars a été viré directement au compte séquestre ouvert en vertu des résolutions du Conseil 706 (1991) du 15 août 1991 et 712 (1991) du 19 septembre 1991 aux fins des paiements envisagés au paragraphe 6 de la résolution 778 (1992) du Conseil, en date du 2 octobre 1992, comme prévu à l'alinéa g) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil, puis au paragraphe 34 de mon rapport du 25 novembre 1996 (S/1996/978).

^a Ce montant est légèrement inférieur à celui qui figure dans le rapport du 19 novembre 1998 (S/1998/1100), car, à cette date, le transfert obligatoire de 30 % au Fonds d'indemnisation des Nations Unies (conformément aux dispositions de l'alinéa c) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité) n'avait pas encore été effectué en ce qui concerne les montants déposés au cours de la phase IV.

ANNEXE II

Recettes pétrolières et lettres de crédit pour le financement
des fournitures humanitaires au 31 janvier 1999

Recettes pétrolières ^a			
Phase	Dernier dépôt	Nombre de lettres de crédit	Valeur des lettres de crédit émises (en dollars É.-U.)
I	27 juin 1998	123	2 149 806 395,99
II	2 janvier 1998	130	2 124 569 788,26
III	30 juin 1998	186	2 085 326 345,25
IV	28 décembre 1998	280	3 027 147 422,35
V (en cours)	au 31 janvier 1999	136	1 347 080 779,12
Total		855	10 733 930 730,97

Lettres de crédit pour le financement des fournitures humanitaires destinées au compte ESB (53 %) et aux achats d'articles en grandes quantités			
Phase	Nombre de lettres de crédit émises	Valeur des lettres de crédit émises (en dollars É.-U.)	Paiements effectués par les banques à la livraison (en dollars É.-U.)
I	870	1 228 898 000	1 198 334 800
II	538	1 192 931 000	1 102 179 400
III	629	1 173 460 000	918 074 200
IV	827	1 496 798 000	400 950 500
V (en cours)	—	—	—
Total	2 864	5 092 087 000	3 619 538 900

^a Au 31 janvier 1999, sur un montant attendu de recettes pétrolières de 1 347 080 000 dollars, seuls 459 268 446,58 dollars avaient été perçus; le montant des recettes pétrolières peut varier à la suite de fluctuations des prix du marché.
